Ministère de la Culture

FORMULAIRE D'ADHÉSION À LA CHARTE DE DÉONTOLOGIE

pour les structures culturelles

La structure culturelle Openscreen asbl.,
ayant son siège social à l'adresse 25, Haaptstrooss L-6869 Wecker,
enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro F10046.
(à biffer si non applicable), représentée par Tanja Frank + Danielle Ignitiadis
actuellement en fonction, déclare par la présente adhérer à la Charte de déontologie pour les structures culturelles publiée publiée par le ministère de la Culture.

Par cette adhésion, la structure culturelle s'engage à appliquer les principes énoncés par la Charte de déontologie et à mettre en œuvre l'ensemble des recommandations contenues dans celle-ci.

Nom: Tanja Frank
Fonction: présidente
Date: 29.06.2022
Cachet:

Nom: IGNITI Danielle
Fonction: trésorière

openscreen ASBL

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Culture